

Le Quotidien

Édition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, Rue Favre, ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

OPINIONS SOCIALISTES

Jusqu'où est allé le Bloc National ?

Il semble bien que nous nous sommes mépris sur la portée du Bloc National. Il fut plus néfaste encore que nous ne l'avions supposé et chaque jour nous révèle quelque nouvelle conséquence funeste de la politique de faillite et de ruine, qui fut poursuivie pendant quatre années.

On sait que la majorité d'hier, — obéissant aux injonctions de l'Union des Intérêts économiques — s'était mise en tête d'abandonner à un grand consortium financier, les quelques monopoles d'Etat : allumettes, tabacs, chemins de fer — qui en dépit d'une administration défectueuse, procuraient, cependant, chaque année, trois milliards au Trésor public.

Déjà, il y a quelques mois, un projet de cession du monopole des allumettes avait été admis par le Parlement.

Mais le Pays, appelé à se prononcer sur un tel pillage des deniers publics, a chassé — le 11 Mai — les trafiquants du domaine national.

Grand émoi depuis, dans la haute finance et dans la grande industrie. Emoi et colère, car, si l'on en croit certaines affirmations, les promesses obtenues par M. Billiet avaient été si formelles que déjà des usines s'élevaient en vue de la fabrication des allumettes.

Et voici qu'aujourd'hui, le dépit de ces gens les conduit à pratiquer le chantage. Certains vont partout, répétant que l'organisation du monopole des allumettes — notamment — faisait partie des conditions imposées au Gouvernement Français par les Banques étrangères, au crédit desquelles on fit appel en février dernier.

(Ce n'était donc pas assez de s'être interdit d'emprunter tout nouvel emprunt en faveur des départements dévastés !)

Mais il y a plus à prétendre-t-on. Les engagements pris auraient été si précis que nos financiers espèrent que le cabinet de demain ne pourra se délier sans difficultés et sans risques graves...

Est-ce exact ? Contre de telles menaces qui se sont traduites au cours de ces derniers jours par l'offensive contre le franc, le nouveau Ministère doit se dresser hardiment. Il doit le briser !

Mais le Pays attend davantage. Il ne pourrait se contenter de connaître toute l'étendue de sa misère, il doit savoir encore jusqu'où sont allés ses gouvernants d'hier dans leur abdication vis-à-vis des puissances financières.

Et il ne pourra l'apprendre que par un inventaire complet de la situation du Pays. C'est là, pensons-nous, indispensable mesure de salut public, d'où la Nation tirera enseignement, pour l'avenir.

P. BELCOURT, Conseiller général du Nord.

Le tunnel sous la Manche

RIEN NE S'OPPOSERAIT A SA PROCHAINE EXECUTION

Londres, 9. — Sous la signature de Sir William Byll, député d'Hammersmith « Le Reynolds » a publié hier un intéressant article sur les possibilités de construction du tunnel sous la Manche.

Le signataire après avoir fait remarquer que le tunnel rendrait d'appréciables services au tourisme dont il augmenterait inévitablement le nombre, montre que ce moyen de rélier les deux côtés du détroit aurait une importance considérable au point de vue international.

L'honorable député écarte comme sans intérêt désormais les objections militaires. Il précise à ce propos que par une simple pression de boutons électriques il serait possible de remplir le tunnel de gaz délétères et d'interdire ainsi le passage aux armées. Sir William Byll souligne également que rien ne serait plus facile que d'inonder par un jeu de vannes l'intérieur du tunnel.

Passant aux considérations financières que soulève le projet, Sir William Byll indique qu'à défaut d'une intervention de l'Etat, l'initiative privée suffirait amplement à fournir les capitaux nécessaires à l'entreprise, selon 125.000 ouvriers moitié anglais et moitié français pourraient aisément suffire aux besoins de la main-d'œuvre.

Le député d'Hammersmith estime que le projet si longtemps en étude ne s'est jamais présenté sous une forme plus positive et que la France et l'Angleterre ont le droit d'en envisager l'exécution dans le délai relativement court.

ÉCHEC POUR MOSSOUL

Londres, 9. — Une dépêche de Constantinople au « Times » annonce qu'à la suite de l'échec de la conférence Anglo-Turque sur la question de Mossoul, les délégués britanniques ont décidé de quitter aujourd'hui la Turquie.

LE NOUVEL ELU

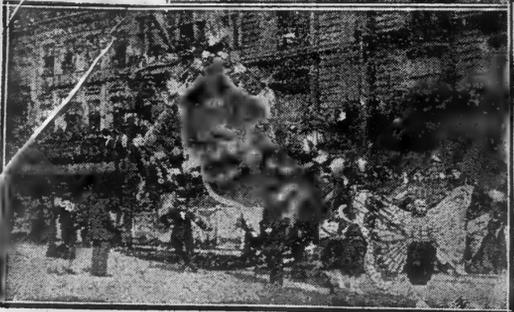


« Non, mon vieux, avec 30.000 je ne peux pas y arriver, j'ai dû acheter une auto qui me les coûte déjà, puis il me faut un appartement pour ma légitime et un autre pour mon amie ! Alors, tu vois, que c'est pas une affaire ! »

LES FÊTES DE LA PAIX A LILLE

La chanson a été magnifiée au cours de la deuxième journée des festivités et un splendide cortège franco-belge a été admiré par une foule joyeuse

La foule dense qui se pressait sur le perron du Théâtre en attendant le passage du cortège



Le char des Papillons du Comité des Fêtes de Lille St-Sauveur qui constituait le clou du cortège

Hier, lundi de la Pentecôte, vers 15 heures, un défilé magistral de 75 groupes et sociétés s'est déployé dans les rues de Lille, sous les acclamations enthousiastes d'une foule curieuse de ce spectacle nouveau. C'était la Fête de la Chanson Française.

Telle serait la phrase laconique d'un communiqué, mais l'atmosphère, le narrateur, anar, menta par omission, s'il ne complétait son récit par une ébauche de description, si tant est que l'atmosphère, si comme les Gilles et les chapeaux à plumes d'autruche.

LA JOURNÉE

Le soleil se leva, disparut, réapparut. La brise soulevait la poussière. Il y avait dans l'air de l'électricité qui se mêlait au « si bémol » éparé, échappé au passage du dernier cuivre. Population endimanchée, évidemment ; voix, chapeaux de paille. Et quel monde ! On était venu de partout, de Phalempin et de Tournai. C'était la rue vers le défilé, les attractions, vers le cortège de la chanson.

Vers 8 heures du matin, la place de la Gare était en animation. Chaque train qui arrivait déversait des flots de voyageurs. Au Pavillon Touristique, MM. Van den Hedde et Degryse étaient à leur poste pour fournir tous renseignements aux visiteurs.

M. Caire, le président du Comité des fêtes de l'A. P. N. se trouvait sur les quais de la gare, entouré de plusieurs de ses collaborateurs. Il était rejoint un peu plus tard par M. Mothy l'adjoint aux fêtes. A neuf heures la première société arrivait. C'était le Club de Gymnastique de Calais. Elle était précédée par le Harmonie Philharmonique de Molenbeck-Saint-Jean et des Arlequins de Jeumont etc. etc.

A 11 h. 30 vici les Gilles de Femmappes avec leurs chapeaux à plumes monumentales. On leur fait fête et on les entoure. Jusqu'à 14 heures c'est la même animation. Les sociétés arrivaient sans arrêt. Après s'être restaurés les groupes se rendirent au rassemblement pour le cortège.

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE

L'ÉNORME SUCCÈS DE NOTRE CRITERIUM CYCLISTE (Amateurs) DU NORD DE LA FRANCE

LES CHALLENGES DU « REVEIL DU NORD » ONT ÉTÉ GAGNÉS, LE PREMIER PAR L'U. V. LILLOISE ET LE SECOND PAR LE CYCLO-CLUB SAINT-MAURICE



AU CONTRÔLE DE SAINT-QUENTIN

Ce n'est pas sans fierté que nous avons parlé hier du succès triomphal de notre Critérium Cycliste Amateurs. Jamais en effet, course régionale n'a remporté un tel succès. La première impression que nous avions éprouvée et traduite hier, est aujourd'hui pleinement confirmée par de nombreuses lettres de félicitations de nos correspondants et des sportifs que nous avons reçus, ainsi que par les compte-rendus élogieux de nos confrères de la Presse régionale et parisienne.

Partout, dans les localités traversées à Douai, à Cambrai, à Saint-Quentin, à Le Cateau, à Solesmes, à Denain, à Valenciennes, à Saint-Amand, et dans toutes les communes du parcours, malgré les nombreuses fêtes organisées à l'occasion de la Pentecôte, jamais épreuve cycliste n'avait rassemblé de telles foules. Jamais tournois sportifs n'avaient soulevé un tel enthousiasme. Est-il sport en effet, qui soit plus populaire et plus goûté du public que le sport cycliste, qui met si bien en valeur l'effort individuel ?

En écrivant ces lignes, nous revoyons les foules frémissantes des contrées, les milliers de personnes massées à Denain, à Saint-Quentin, à Lille, à l'arrivée partout, sur le parcours nous revoyons les coureurs lutter pour la gloire, stimulés par les applaudissements des foules. Comment n'apprécierions-nous pas une légitime fierté d'avoir à deux reprises soulevé cette année dans toute la région du Nord un tel courant

de sympathie pour le sport, un enthousiasme si délectant. Notre Critérium cycliste (amateurs) a confirmé l'opinion qu'on pouvait avoir, sur les incomparables qualités de nos fervents du sport cycliste. Il a révélé de jeunes champions, qui bientôt figureront en bonne place auprès de nos glorieux nationaux. Ils ont pleinement atteint son but. Merci à tous ceux qui ont aidé et ont contribué par leur concours à son succès sans précédent !

L'ATTRIBUTION DES CHALLENGES DU « REVEIL DU NORD »

Comme nous l'avons annoncé hier, le premier challenge d'une valeur de 500 fr. offert par le « Réveil du Nord », a été gagné par l'Union Véloceipédique Lilloise, dont les coureurs Jean Lepoutre, Emile et Anthony Gardot, ont été classés respectivement 1er, 2e et 6e totalisant neuf points.

Quant au second challenge, d'une valeur de 300 francs, il a été attribué au Cyclo-Club Saint-Maurice, dont les coureurs Eugène Demoor, Dauchy et Hoffmann ont été classés respectivement 3e, 11e et 18e, totalisant 33 points.

A noter que le Cyclo-Club Saint-Maurice s'était, l'an dernier, attribué le challenge offert par le « Réveil du Nord », à l'occasion de son 1er Critérium cycliste (Amateurs).

(Lire autres détails en journée sportive)

LE CRIME de la rue de Gand A LILLE

La victime Angèle Dhennin est morte à l'hôpital des suites de ses blessures

Une nouvelle tout à fait inattendue nous parvenait dans la matinée de lundi : Angèle Dhennin, la victime de la tentative d'assassinat de la rue de Gand, est morte au cours de la nuit écoulée, à l'Hôpital Saint-Sauveur, où elle était en traitement.

Ceci nous étonna d'autant plus, qu'au dit hôpital on se montrait fort optimiste, concernant l'état de la blessée. Tout dernièrement, un interne avait même déclaré que les blessures d'Angèle Dhennin se trouvaient en excellente voie de cicatrisation et que, dans une huitaine de jours, ce serait la convalescence.

Que survint-il donc qui fut de nature à provoquer cette issue fatale ? Nous avons voulu le savoir, mais nous nous trouvons dans l'obligation de déclarer que, de toutes parts, nous nous heurtons au mutisme le plus complet, quant à la cause directe du décès.

A L'HOPITAL SAINT-SAUVEUR C'est lundi matin, vers 3 h. 30, que la victime succomba. Il paraît que rien ne pouvait faire prévoir cette issue fatale. Comme de



ANGELE DHENNIN

coutume, Angèle Dhennin avait eu, au cours de la nuit, une crise douloureuse, dont l'intensité de service eût connaissance, nous s'en est affirmé.

Nous n'avons pu toutefois connaître quelle fut son intervention, si toutefois intervention il y eut.



JEAN-BAPTISTE ACKE

Quant à M. le docteur Dhalluin, dans le service de qui se trouvait la défunte c'est nous qui lui apprîmes la nouvelle, à son domicile, lundi vers 12 heures.

Le praticien se montra assez étonné et nous fit la déclaration suivante : « Je viens de m'absenter pendant trois jours, par suite des fêtes de la Pentecôte et j'ignorais ce que vous venez de m'apprendre, je ne puis donc vous indiquer, même approximativement, les causes du décès d'Angèle Dhennin ».

C'est vous, docteur, qui avez opéré cette femme, quand on l'apporta à l'hôpital. Au cours de cette opération, avez-vous remarqué une fracture ou une lésion de l'os ?

— Je n'ai rien remarqué de semblable ! — Alors... — Alors, il est certain que le Parcet saisi de ce fait, ordonnera l'autopsie médico-légale du corps de la victime. Il sera ainsi possible de savoir exactement ce qui s'est passé. C'est là tout ce qu'il nous fut possible d'apprendre.

Il va de soi que la mort d'Angèle Dhennin, qui, avant de disparaître put, à plusieurs reprises, donner le nom de son agresseur, J.-B. Acke, n'est pas de nature à simplifier les mauvaises pas dans lequel s'est mise ce dernier. Rappelons que l'inculpé sera interrogé aujourd'hui mardi, par M. Thernies, juge d'instruction chargé de l'information concernant cette affaire, et en la présence de son défenseur, M. Paul Theisier.

Le Crime du Bois de Boulogne

LA VICTIME, TUEE IL Y A 15 JOURS VIEND D'ÊTRE RECONNUE

Paris, 9. — Le cadavre trouvé hier au bois de Boulogne fut transporté à l'Institut médico-légal où dans l'après-midi, le docteur Paul, médecin légiste, fit l'autopsie du cadavre.

Le docteur Paul a conclu que le mort remonte à une quinzaine de jours.

Aussitôt, l'inspecteur principal Béthuel, rechercha dans les disparitions signalées vers cette époque et ne trouva qu'une seule disparition, qui correspondait au signalement du cadavre.

Il se rendit au domicile du disparu, 20, rue Bassano, chez Mme Boulay, qui avait fait la déclaration de la disparition.

Il se fit présenter par M. Louis Boulay, né le 24 décembre 1854, à Sarcerre et domicilié 20, rue Bassano.

Il était employé comme garçon de bureau dans une fabrique de pâtes de bois, 24, rue de Milan.

M. Marsal a présenté son Cabinet au Président de la République

M. Millerand a donné lecture du message qui sera lu aux deux Chambres

Paris, 9. — M. François Marsal a présenté ce soir à 8 heures, au Président de la République, les membres du nouveau Cabinet.

Après la signature des décrets de nomination, qui paraîtront demain au « Journal Officiel », le Président de la République a donné lecture du message qui sera lu demain aux deux Chambres.

Le Conseil a ensuite arrêté le texte de la déclaration ministérielle et a décidé de se réunir demain à 11 h. 30 à l'Élysée.

Ministère provisoire, mais...

Paris, 9. — M. François Marsal a fait à un de nos confrères parisiens les déclarations suivantes : « La déclaration que le nouveau Gouvernement apportera au Parlement sera très courte.

Le Cabinet n'a d'autre mission que de donner lecture aux Chambres du message du président de la République. Cette mission, étant données les circonstances, est des plus importantes. Nous sommes en ce moment dans un passage difficile, mais nous devons sortir de ce passage d'une façon très constitutionnelle et très digne.

La crise présente doit être dénouée de façon à donner à l'extérieur l'impression que nous sommes une nation majeure qui sait se conduire avec calme même dans les heures les plus graves.

Nous dirons donc aux députés : nous vous apportons l'opinion du président. Nous croyons qu'il n'y avait pas d'autre moyen de dénouer la crise ; vous êtes les maîtres, décidez.

Notre déclaration ne contiendra pas de programme. Nous poserons la question de confiance comme je viens de vous l'indiquer.

Mais, a demandé notre confrère, si le vote vous était favorable ?

Ici, M. Marsal réprime un sourire et répond :

« Si, par hypothèse, j'étais vainqueur, je serais interpellé par un ami et je dirais au Parlement : Voilà ce que je veux faire au point de vue extérieur et au point de vue intérieur. Suivrait alors l'exposé d'un programme complet qui, j'en suis certain, aurait l'approbation du pays.

Une motion des Gauches

Paris, 9. — L'« Ere Nouvelle » croit savoir que M. Ankrinov, député de l'Ardeche, républicain socialiste, compte déposer mardi, à la Chambre, la motion suivante :

« La Chambre, considérant que le ministère qui se présente devant le Parlement est la négation de la Nation et des droits parlementaires ; que, dès lors, il ne peut

qu'aggraver la crise, déclare qu'elle ne peut entrer en rapport avec le ministère et passe à l'ordre du jour. »

Le point de vue de l'Union Républicaine démocratique

Paris, 9. — Les membres du Groupe de l'Union républicaine démocratique de la Chambre se sont réunis ce matin au Palais Bourbon pour procéder à un échange de vues sur la situation politique et pour décider de l'attitude qu'observera le groupe dans le débat de demain.

Le Groupe a résolu de soutenir l'intervention de M. Reibel à la tribune et il a chargé M. Bonjean, député de Seine-et-Oise, de donner lecture d'une déclaration exprimant le point de vue de l'Union Républicaine démocratique dans la question présidentielle.

La demande d'interpellation de M. Reibel est ainsi conçue : « Je demande à l'interpellation le Gouvernement sur les conditions dans lesquelles s'est constitué le Cabinet.

La crise de la Constitution

Des erreurs de correction se sont glissées hier dans l'article de notre Directeur sur la Crise de la Constitution.

Comme trois de ces erreurs, peuvent entraîner de fausses interprétations, nous les rectifions.

Notre Directeur a écrit : « La thèse de la responsabilité présidentielle vient d'être consacrée par les faits. » Nous avons imprimé : responsabilité parlementaire.

Et plus loin, en parlant de la non-responsabilité du Président de la République devant le Parlement, notre Directeur avait écrit : « C'est dans les origines de la Constitution de 1875 qu'il faut chercher l'explication. » (Nous avons imprimé : l'application).

Enfin, notre Directeur a écrit : « Ce serait faire injure au caractère de M. Millerand lui-même que de nier qu'il a été l'homme d'une politique. » (Nous avons imprimé : que de dire qu'il a été...)

LIRE !

En troisième page : Un voyage d'étude des Etudiants Lillois et Parisiens à Saint-Amand, Lille et Zuydcoote.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Nuageux à très nuageux. Vent de sud-ouest vers sud. Température légère hausse. Minimum 10°

Pelletier d'Oisy a terminé le raid Paris-Tokio



LE LIEUTENANT PELLETIER D'OISY ET LE SERGENT MEOANICIEN BESIN, MAÎTRE DE QUIEVY (NORD) QUI ONT ACCOMPLI EN AÉRO LA FORMIDABLE RANDONNÉE DE PARIS A TOKIO



L'arrivée de Pelletier d'Oisy à Tokio, terme de sa grande randonnée, est confirmée par la dépêche suivante adressée par l'ambassade de France, dans la capitale du Japon, au Haut Commissariat de l'Aéronautique : « Tokio, 13 h. 50. — Pelletier d'Oisy est arrivé aujourd'hui, à 11 h. 57.

(Signé) : CLAUDEL.